



RAPPORT ANNUEL 2024

L'association

Fondée en 2022, l'association avait travaillé sur 3 axes en 2023 : la recherche de fonds, la communication, les partenaires. Ces axes constituent les bases nécessaires à la fourniture des prestations déclinant notre mission : l'information au public, les prestations de conseil en assistance et le soutien à l'engagement de personnel.

Recherche de fonds

Cette tâche essentielle a été menée par la chargée de mission en parallèle au développement de l'association. En 2024, notre projet de développement de prestations de conseil en assistance et de soutien à l'engagement de personnel privé a suscité de l'intérêt et du soutien de la part de la Fondation Ebnet, la Fondation Knüpfer, la Fondation Sandoz, La Fondation Casino Barrière et la Fondation Fischer. Leurs dons nous ont permis d'offrir les prestations à nos membres, en échange de leur cotisation. Que toutes ces fondations qui croient en notre projet soient ici remerciées pour leur confiance ! Merci également à tous nos membres pour leurs cotisations et leurs dons.

Communication

Notre premier site internet a fait l'objet d'une refonte totale par un professionnel, en collaboration avec un membre de notre comité et notre chargée de communication. Ce travail conséquent a porté ses fruits et notre site est dorénavant plus clair et agréable à visiter.

En avril, un article dans le Journal de Morges a mis en lumière notre association et sa mission. Cela nous a apporté de la visibilité et les premiers membres ont commencé d'adhérer. L'article figure sur notre site, de même qu'une très belle photo du comité, réalisée à cette occasion.

Un de nos premiers bénéficiaire a accepté d'être filmé avec son auxiliaire de vie et c'est ainsi qu'une petite vidéo a pu être réalisée et mise en ligne. C'est un support visuel d'autant plus précieux que le monsieur est décédé cet automne. Nous lui sommes infiniment reconnaissants pour son témoignage et celui de son auxiliaire de vie. Notre gratitude va également à sa famille qui a fait un don généreux à notre association.

En outre et depuis cet été, Assembl'âge publie régulièrement des posts sur facebook et Instagram

Un grand merci à Carlos Kenedy de notre comité, pour son engagement dans ce travail de communication !

Partenariats

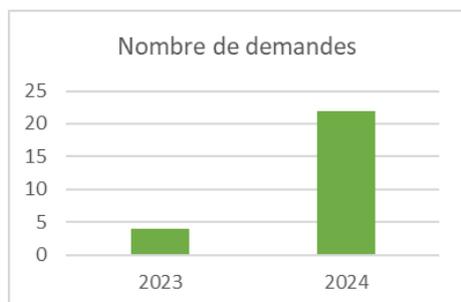
Dans le domaine des seniors et de la vie à domicile, les prestataires sont nombreux et il est important pour l'association de rencontrer certains d'entre eux afin de tisser des liens de partenariats. Le comité s'implique dans ces démarches et c'est ainsi que des rencontres ont eu lieu avec ProXy, la Ligue Vaudoise contre le Rhumatisme, l'AVASAD, Parkinson Vaud, la Fondation Lysi, Elderli et la HETSL. L'Association des Proches Aidants a adhéré à Assembl'âge et devient ainsi notre premier membre collectif. Des synergies entre nos deux associations se tissent petit à petit, grâce à Mélissa Genet qui est membre de notre comité, merci à elle !

Assembl'âge est devenue membre d'Info-Seniors Vaud en 2024 et, à ce titre, a pris part à la rencontre annuelle des partenaires. Une occasion supplémentaire de se rendre visible dans la densité des prestataires à destination des seniors...

Assembl'âge était également présente à l'après-midi « Vieillir 2030 » organisée par la DGCS et qui rendait compte des projets en cours. Un bon moyen de saisir le contexte et ses évolutions tout en élargissant notre réseau.

Les contacts avec les partenaires se poursuivront tout au long de l'année 2025, c'est un travail de longue haleine que nous réalisons pas à pas et dans lequel le Comité s'implique pleinement. Que ses membres en soient ici vivement remerciés.

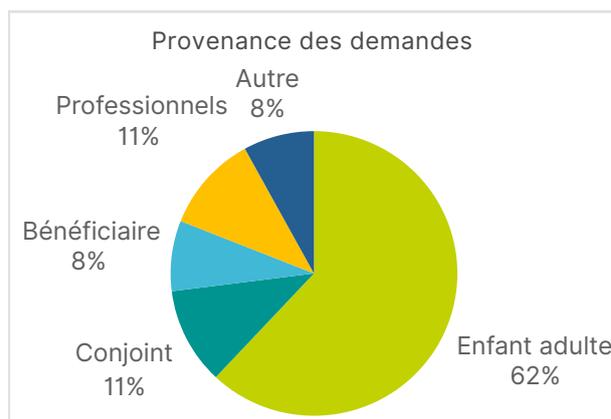
Prestations à nos membres



Dès cette année 2024 et pour une durée de 3 ans, nos prestations sont fournies à nos membres en échange de la cotisation annuelle fixée à 50.-. Ceci est rendu possible grâce au soutien de nos donateurs, merci à eux !

Notre association est passée de 9 membres en début d'année à 31 membres à fin décembre. Ainsi, nous avons pu mettre en évidence quelques caractéristiques de nos premiers bénéficiaires.

La demande nous arrive à 73% par un proche, enfant adulte ou conjoint. Elle porte en priorité sur du conseil en assistance, l'engagement de personnel au moment de la demande est clairement secondaire.



Conseil en assistance

Cette prestation est la porte d'entrée de notre association. Elle a pour objectif de fournir à la personne et ses proches un maximum d'informations et de pistes en vue de lui permettre de construire son propre projet de vie à domicile. L'évaluation des besoins et des souhaits effectuée avec la personne et ses proches constitue la base commune pour construire la suite. Les questions de budget et de financement sont aussi abordées, de même que la charge pour les proches. Les besoins et attentes de ces derniers sont pris en compte pour réfléchir ensemble aux pistes à privilégier. 14 personnes en ont bénéficié en 2024.

Témoignage

« Nous étions à la recherche d'une solution pour que papa et maman puisse rester chez eux, alors que l'âge et la maladie commençaient à les rendre de moins en moins autonomes. La conseillère d'Assembl'âge est venue chez nous et a écouté nos besoins et nos aspirations. Cela a été très réconfortant et nous a permis de clarifier la situation. Elle nous a donné l'énergie pour faire les démarches nous-mêmes avec plein d'adresses et de conseils. Sans elle, nous n'aurions jamais eu la motivation pour envisager autre chose que l'EMS. Aujourd'hui, nous sommes très fiers et heureux que maman soit encore chez elle avec les aides nécessaires (CMS, Alzami, passages fréquents des membres de la famille et certaines amies, dame de compagnie de 10h à 18h). Nous continuons de vivre de belles choses ensemble dans notre maison familiale, nous ne le regrettons pas même s'il y a pas mal de soucis que nous n'avions pas anticipés... Nous sommes très reconnaissants vis-à-vis de l'Association Assembl'âge. Merci! »

F.B., avril 2024

Soutien à l'engagement de personnel privé

Si le recours à du personnel privé est souhaité, nous pouvons alors conseiller et soutenir dans les démarches à effectuer. Celles-ci vont de l'annonce pour trouver le personnel à la première fiche de salaire, en passant par les affiliations aux assurances sociales. Nous restons ensuite disponibles pour répondre aux différentes questions qui pourraient surgir. En 2024, 6 personnes ont eu recours à cette prestation.

La demande qui nous revient régulièrement porte sur du personnel que nous pourrions mettre à disposition, ou recommander. Ce n'est pas le cas actuellement, car nous ne sommes pas un prestataire du domaine de l'aide à domicile, mais un service de conseil et de soutien pour la vie à domicile. C'est une différence essentielle et à laquelle nous tenons. Nous constatons cependant qu'il est difficile pour notre public d'effectuer les recherches de personnel, et nous réfléchissons actuellement aux moyens de leur faciliter cette étape.

En conclusion, les idées ne manquent pas pour améliorer et développer nos prestations, mais nous devons avancer au rythme de nos moyens et trouver comment rendre pérenne l'Association à partir de 2027. Un challenge pour lequel toutes les idées et propositions de nos membres seront les bienvenues ! Nous ne saurions conclure ce rapport annuel sans exprimer notre profonde reconnaissance à nos membres pour leur confiance et leur soutien, à tous les membres du comité pour leur engagement, et à nos généreux donateurs pour leur soutien !

Fondation Dr Alfred Fischer



FONDATION
PHILANTHROPIQUE
FAMILLE SANDOZ

Un chaleureux merci pour votre soutien !

IBAN CH72 0839 0039 2428 1000 3



Membres du comité en 2024

Françoise Fragnière, Echichens

Mélissa Genet, Forel

Claude Gross, Yverdon

Carlos Kenedy, Pully

Monique Richoz, Lausanne

Marisa Silva, Romanel-sur-Lausanne

Trésorier Raphaël Cattin, Prilly

Chargée de mission Sophie Rais Pugin, Gollion

Comptes 2024

Gollion, le 21 mars 2025